

**DOSSIER**

« Un collectif de travail pour répondre à la difficulté scolaire » p.3 à 6

**SOMMAIRE**

**2** Promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle  
Mobilisation des PsyEN en septembre et octobre 2022  
PsyEN sous contrat : la galère  
Trop de postes vacants

**3-6** Un collectif de travail pour répondre à la difficulté scolaire  
Le leitmotiv de la FSU : œuvrer pour le collectif!  
PsyEN en RASED : des réalités disparates  
Interview Thierry Delcourt

**7** Un autre paradigme de la difficulté scolaire

**8** Elections professionnelles 2022 : une nouvelle instance pour les psyEN  
Agenda : colloque psy FSU de juin 2023.  
Les revendications du SNUipp-FSU pour les PsyEN

**ÉDITO**



**Avec la FSU, faire entendre la voix des PsyEN**

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, se dérouleront les élections professionnelles. Bien qu'il s'agisse de la troisième édition pour les PsyEN, celles-ci seront très différentes de 2017 et 2018, où les psychologues avaient voté pour des listes constituées de psychologues. En 2022, les psyEN voteront pour des listes regroupant plusieurs catégories (enseignants certifiés, agrégés, du supérieur, enseignants d'EPS, de lycée professionnel, CPE et psychologues). Malgré la loi de transformation de la fonction publique qui a retiré certaines prérogatives au CAP, les élu-es FSU travaillent sans relâche à la défense et l'accompagnement des personnels, en particulier dans l'instruction des recours.

Le corps des PsyEN compte 8500 personnels environ, pour les deux spécialités confondues. C'est un "petit corps" au regard des autres catégories professionnelles présentes sur les bulletins de vote. La FSU a tenu à ce que les PsyEN EDA et EDO y trouvent toute leur place et puissent faire entendre leur voix. Pari tenu puisque toutes les académies, sauf une où les titulaires sont rares, présenteront des candidatures de PsyEN.

## PROMOTIONS À LA HORS CLASSE ET À LA CLASSE EXCEPTIONNELLE

Difficile d'avoir le nombre exact de promotions à la hors classe et à la classe exceptionnelle pour les PsyEN-EDA, puisque les chiffres communiqués par le ministère englobent les PsyEN des deux spécialités. La situation est identique pour les PsyEN en position de détachement puisque les EDA sont alors comptés dans le cadre de la double carrière comme des PE et n'apparaissent pas distinctement dans les chiffres publiés. La position de détachement, plus favorable pour certains PsyEN-EDA, crée des incompréhensions. Certains PsyEN sont entrés dans le tableau des promouvables en 2017 avec un avis pérenne et contraint par des contingents limités des avis les

plus favorables. Pour les nouveaux entrants, dont l'avis découle d'un rendez-vous de carrière, avec des quotas plus favorables, et avec la possibilité de recours, la promotion arrive parfois plus rapidement. Cette situation a tendance à se reproduire à chaque fois qu'un nouveau déroulé de carrière est proposé par le ministère. Il en avait été ainsi en 1992 lors de la création du corps des PE, où les nouveaux PE, les institutrices et instituteurs reclassés par liste d'aptitude et par concours s'étaient retrouvés dans une sorte de "bouchon" empêchant un déroulé de carrière fluide.

## TROP DE POSTES VACANTS

Il devient urgent pour le ministère de réaliser un état des lieux des postes vacants de PsyEN sur le terrain. Le redéploiement des psychologues par les IEN sur les secteurs vacants induit une hausse des dossiers, une détérioration des conditions de travail et empêche les personnels d'exercer leurs missions. Il est indispensable que les postes vacants soient comblés par des titulaires recrutés par concours. Ce redéploiement constitue en outre une des raisons au déficit de candidatures aux concours de recrutement de psychologues dans le premier degré. Si le ministère annonce une augmentation de 20 % du nombre de places au concours de recrutement des PsyEN, il oublie de préciser que 30 places sont restées vacantes en 2022. La liste complémentaire n'a toujours pas été activée. Les conditions de travail (redéploiements, inaccessibilité de certains secteurs géographiques, frais de déplacement...), ainsi que les conditions salariales n'incitent pas les psychologues à entrer dans l'Éducation nationale.

## MOBILISATION DES PSYEN EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2022

En septembre et octobre, les psychologues de l'éducation nationale ont fait entendre leur voix. Le 29 septembre, toute la profession, réunissant psychologues de tout champ (salariés, fonctionnaires, libéraux...) a rejoint la manifestation pour demander le retrait de décret du 10 mars 2021 qui stipule que « *les interventions et programmes des psychologues doivent respecter les recommandations de bonnes pratiques professionnelles établies par la haute autorité de santé (HAS) propres à chaque trouble du neuro-développement...* ». La FSU juge inadmissible la remise en cause de la pluralité des approches en psychologie, refuse l'encadrement des pratiques et demande le respect du cadre et des conditions d'exercice, dont la possibilité du choix des outils fait partie (principe n°5 du code de déontologie).

Le 14 octobre, ce sont les PsyEN qui se sont retrouvés place de la Sorbonne pour demander des recrutements à hauteur des besoins.

## PSYEN SOUS CONTRAT : LA GALÈRE

*En cette rentrée 2022, le nombre important de postes vacants a entraîné le recrutement de PsyEN contractuels de manière inédite dans certains départements comme en Seine et Marne (77) où 30% des postes étaient vacants après mouvement.*

Le département n'a pas reçu la liste exacte de ces postes et ce sont les équipes militantes du SNUipp-FSU 77 qui ont dû informer l'administration que des postes en REP+ n'avaient pas été pourvus. La priorité de la rentrée n'était pas de recruter des psychologues mais de mettre un adulte, quel qu'il soit, devant chaque classe.

Pour les personnels sous contrat nommés depuis deux ou trois ans, la situation n'a pas évolué favorablement et subit de plein fouet le manque de personnels dans les rectorats. Début octobre, une psychologue du département n'avait toujours ni contrat ni paie. D'autres, n'ayant pas eu d'informations sur leur renouvellement, ont choisi de postuler dans d'autres départements pour être certains d'avoir un poste à la rentrée.

A ce jour, en Seine et Marne, il reste 15% de postes vacants sans compter le non remplacement des arrêts de travail, congés maternité et temps partiels. Les psychologues subissent de fait une augmentation importante de leur charge de travail, et les personnels contractuels sont souvent démunis face à la pression des demandes. L'an dernier, un psychologue ayant réalisé 108 bilans dans l'année craignait pourtant d'être mal considéré car il n'avait pu assister aux nombreuses équipes de suivi de son secteur.

Le manque de places au concours des psychologues EN depuis la création du corps a donc un impact réel sur les conditions de travail des personnels et la continuité du service public. **Le SNUipp-FSU demande un nombre de postes aux concours équivalent au nombre de postes vacants afin que les psychologues EN soient en nombre suffisant, formés et titulaires de leur poste et que l'équité soit respectée sur le territoire.**



# Un collectif de travail pour répondre à la difficulté scolaire

## Des missions déportées du scolaire vers le médical

Le psychologue à l'école a vu son travail évoluer et ce même si ses missions restent les mêmes. Une dérive vers le tout médical impacte fortement le travail sur le terrain. La difficulté scolaire n'est plus perçue comme inhérente à tout apprentissage mais plus comme un écart à la norme qu'il va falloir rééduquer ou compenser. Bien que n'ayant pas fait toutes leurs preuves, les neurosciences ont fait une entrée fracassante dans l'école depuis ces dernières années. L'enfant n'est plus questionné dans sa globalité, dans une vision psycho-dynamique mais plutôt par rapport à son écart à la norme. Les psychologues de l'Éducation Nationale se retrouvent submergés par des demandes institutionnelles de bilan psychométrique (MDPH, PAP, CDO...) au détriment

de la construction de parcours adaptés aux besoins des enfants, dans un travail de regards croisés. Ainsi les RASED qui, jusqu'en 2008, date du début de leur assèchement, pouvaient permettre de penser la difficulté, sont trop souvent mis à mal. Jean Rustique, psy EN de l'académie de Bordeaux ou Arnaud Badiou qui exerce à Lyon constatent tous deux que les

**«Les psychologues de l'Éducation Nationale se retrouvent submergés par des demandes institutionnelles de bilan psychométrique»**

conditions de travail se dégradent et surtout ne permettent plus le travail en collectif. Le sens donné au métier tend à se déliter et les fonctionnements au sein d'un RASED complet

tels que celui décrit par Hélène Villet dans le Puy de Dôme sont beaucoup trop rares. Les demandes de bilans psychométriques augmentent et il devient difficile de résister à ces injonctions. C'est ce que pointe Thierry Delcourt pédopsychiatre qui interroge aussi la systématisation du « tout handicap » et suggère des pistes de résistance à ces dérives. Sa consœur Anne Dèlègue discute à son tour la notion même de « troubles neuro-développementaux », terme qui ne donne qu'une vision déficitaire de l'enfant. Afin de permettre la réalisation de toutes les missions, dont la prévention, la FSU revendique pour les PsyEN des secteurs à taille humaine (un poste de Psy pour 800 élèves), des places aux concours de recrutement en nombre suffisant pour une adéquation « un poste-un psy » et une formation de qualité (analyse de pratiques, échanges entre pairs).

# Le leitmotiv de la FSU : œuvrer pour le collectif !

## ● Le collectif au sein du RASED

Pour les psychologues de l'Éducation Nationale, le travail en collectif se résume trop souvent aux synthèses RASED. Depuis 2008, ces derniers ont été décimés et les 3 composantes (Psy, G, E) sont rarement encore présentes. Il ne reste bien souvent qu'un psychologue et un enseignant spécialisé à dominante pédagogique. On ne parle bien évidemment plus de RASED lorsque le psychologue se retrouve seul, même si le collectif peut alors éventuellement exister dans le cadre du RASED de circonscription.

Avec pour objectif de défendre les RASED, le SNUipp-FSU participe aux travaux du "collectif RASED" qui regroupe des syndicats, des associations professionnelles, des mouvements pédagogiques, des parents d'élèves. Ce collectif se réunit régulièrement afin de mener des actions revendicatives pour la sauvegarde des RASED. Des documents sont élaborés en commun plusieurs fois par an, envoyés au gouvernement, mais aussi en direction des professionnels de l'école, des parents d'élèves afin de les alerter sur la situation des RASED.

## ● Le collectif des psychologues de l'Éducation nationale

La circulaire mission n° 2017-079 du 28-4-2017 précise qu'en « *tant qu'experts au service de la communauté éducative et des instances de dialogue, les PsyEN ... participent au travail de coordination entre PsyEN des deux spécialités dans le cadre du cycle 3 - cycle de consolidation (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>).* »

Sur le terrain, ces temps de coordination sont très rarement mis en place de manière institutionnalisée. Les psychologues des deux spécialités d'un même bassin se rencontrent pour échanger les dossiers généralement en début d'année scolaire, sans pouvoir le faire par la suite. Malgré un exercice au sein d'un même corps, l'administration gère encore les deux spécialités de manière trop cloisonnée laissant peu de perméabilité hormis la transmission de dossiers d'élèves.

## ● Le collectif des psychologues EDA

Les temps de réunion entre psychologues EDA n'ont pas été prévus par la circulaire mission, mais selon le SNUipp-FSU, ces temps sont indispensables à l'exercice des missions. Les psychologues EDA du terrain rapportent souvent leur solitude et leur isolement. Ils réclament des temps d'échange entre psychologues afin de mutualiser les regards sur certaines situations, rechercher ensemble des solutions pour sortir des impasses, mutualiser les connaissances, échanger sur leur pratique.

## ● Le collectif au sein des groupes métier SNES-FSU/CNAM et du chantier travail SNUipp-FSU

Dans un article où elle présente « les collectifs métiers : un outil de résistance au nouveau management »\*, issu d'un partenariat entre le SNES-FSU et le CNAM\*\*, Catherine Rermier, PsyEN, aborde le profond malaise qui touche toutes les catégories de personnels de l'EN suite à la

multiplication des réformes subie depuis 20 ans, visant à transformer en profondeur les pratiques de chaque professionnel. En effet, si l'administration exhorte au travail en équipe, elle ne fait rien pour le faciliter, voire cherche à le contrôler.

Le travail conjoint du SNES-FSU et du CNAM, à l'instar du chantier travail du SNUipp-FSU impliquant recherche, équipes militantes et personnels, vise à faire en sorte que le "travail sur le travail" devienne un instrument de (re)mobilisation et d'action personnel et collectif, permettant un accroissement du pouvoir d'agir au travail et un élargissement des gestes professionnels.

\* in "Nouveau management public et éducation : le reconnaître, le comprendre, y résister", éditions ADAPT 2018

\*\* Centre National des Arts et Métiers



# PsyEN en RASED : des réalités disparates

## Arnaud Badiou, PsyEN dans le Rhône

Les demandes de bilans psychométriques auprès des psychologues de l'EN sont en constante augmentation depuis une quinzaine d'années. Parmi les raisons qui peuvent expliquer ce phénomène, relevons l'avènement médiatisé des «neurosciences», lesquelles ont imprégné en profondeur toutes les formations en lien avec le développement de l'individu : psychologie, orthophonie, pédopsychiatrie, psychomotricité, etc.

Pour illustrer une des conséquences de cette nouvelle influence sur le métier de psychologue de l'EN, l'approche diagnostique de plus en plus répandue chez les orthophonistes me semble caractéristique. Partant du DSM-5 (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders) comme référence dite «psychopathologique», un «trouble spécifique des apprentissages» ne peut

être posé comme «diagnostique» que si «les difficultés d'apprentissage ne sont pas expliquées par un handicap intellectuel». Ainsi de manière directe ou indirecte, une demande de validation de QI supérieur à 70 et de non déficience intellectuelle (je reprends ici encore la logique du DSM-5) parvient souvent au psychologue de l'école.

Ces tendances fortes, aboutissent en outre à une uniformisation et à une standardisation des pratiques, et donc à une perte de créativité et d'ouverture à la complexité. Cela participe grandement non seulement à l'épuisement mais aussi à la perte de sens que la profession rencontre, ce qui amène de nombreux collègues à chercher des échappatoires (demande de mise en disponibilité, de démission, de temps partiel, etc.).

## Jean Rustique, PsyEN en Gironde

Lorsque j'ai commencé mon travail de psychologue scolaire, je travaillais dans un Rased complet sur un secteur rural d'environ 1300 élèves. En début d'année nous organisons des réunions de concertation pour échanger sur les élèves avec chaque enseignant-e. En synthèse RASED, nous étudions chaque situation évoquée pour décider du type de prise en charge à proposer. Toute l'année, nous réservons 2 à 3 heures de temps de synthèse hebdomadaire pour évaluer notre travail et améliorer les prises en charge.

20 ans plus tard, le travail a bien changé. Avec la mise en place du pôle ressources en 2014, le RASED est pensé uniquement au niveau de la circonscription. Sur ma nouvelle circonscription, il y a près de 8000 élèves pour 4 PsyEN, 3 enseignantes aide relationnelle et un seul à dominante pédagogique ! Sur mon secteur de 2000

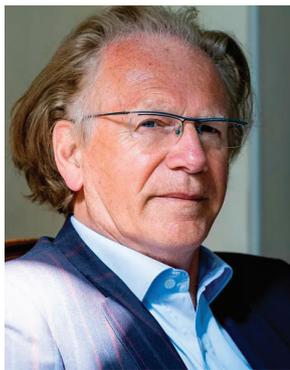
élèves, avec 3 collègues et deux enseignants référents, je travaille avec deux enseignantes du RASED qui ne travaillent pas sur le même secteur. Nous continuons à faire les concertations écoles / RASED et récoltons chaque année jusqu'à 380 demandes d'aide. Malheureusement, nous n'avons plus le temps d'organiser les réunions de synthèse hebdomadaire car mon temps est pris par de nombreuses ESS et équipes éducatives (entre 100 et 150 par an). De septembre à fin janvier, mon temps est totalement consacré aux orientations SEGPA et MDPH et je ne peux m'occuper des élèves qui sont mal à l'école mais qui ne relèvent pas d'orientation. Je cours sans cesse après le temps pour pouvoir réaliser les bilans psychologiques nécessaires aux dossiers CDO ou MDPH, en augmentation de 25% par an au niveau départemental ! Mes conditions de travail se sont vraiment dégradées.

## ► Hélène Villet, PsyEN dans le Puy de Dôme

Je suis psychologue sur un secteur semi-urbain dans le Puy de Dôme. J'ai la chance d'exercer au sein d'un RASED complet (1 DR et 2 DP), le département étant encore relativement bien doté. Je suis assez inquiète pour l'avenir au regard du peu de départs en formation CAPPEI.

Les synthèses RASED se tiennent de manière hebdomadaire à raison de 2 heures. Chaque enseignant spécialisé a bien entendu ses propres écoles mais toutes les fiches de demande d'aides sont étudiées en commun afin de mutualiser les regards. La fiche de demande d'aide, validée par l'IEN, a été construite par les membres du RASED et elle est réactualisée régulièrement.

Avec l'enseignante à dominante relationnelle, nous programmons des interventions sur classes entières ou demi-classes, sur des thématiques spécifiques comme le harcèlement, le climat scolaire, un travail autour des compétences psychosociales... Les enseignants à dominante pédagogique me sollicitent plutôt pour la réalisation d'un bilan psychologique lorsque les difficultés d'un élève persistent malgré la remédiation et les aides mises en place. Nous organisons également, à la demande, des séances de sensibilisation auprès d'une classe pour expliquer ce que sous-tend la notion de besoin spécifique, comme la dyslexie par exemple.



**THIERRY DELCOURT** est pédopsychiatre et psychanalyste. Il est l'auteur de "La fabrique des enfants anormaux" aux éditions Max Milo (2021).

## FORMER LES ENSEIGNANTS À LA MULTI-FACTORIALITÉ DES DIFFICULTÉS DE L'ENFANT

### Qu'est-ce que la grande difficulté scolaire ?

La grande difficulté scolaire c'est pour un enfant l'impossibilité de s'inscrire dans un cadre que ce soit au niveau des apprentissages ou du comportement. C'est l'impossibilité de s'adapter à ce système scolaire où la norme veut qu'on s'y adapte, ce qui amène une forme de souffrance, avec un effet d'aggravation en spirale négative. Le décrochage ou le refus scolaire en sont la conséquence directe. Ce qui importe c'est la façon dont on peut prendre en compte l'enfant. Certains enseignants sont là d'une ouverture remarquable. A partir d'une réelle difficulté ou d'une différence on va arriver à une situation de souffrance, voire de maltraitance, de stigmatisation et surtout d'exclusion. Je parle dans mon ouvrage d'inclusion exclusion, à savoir les effets d'exclusion que peut générer l'inclusion scolaire telle qu'elle est actuellement réalisée.

### Dans cette dynamique, quelle place pour les psychologues à l'école ?

Déjà la question des moyens se pose, vous n'êtes pas très nombreux et cela limite l'impact que vous pouvez avoir. Je pense que l'impact principal est d'ordre systémique. On voit bien comment les neuro-pédiatres infiltrent l'école et comment le tout neuro-développemental s'impose en lien avec la filière handicap. Il y a de moins en moins de contrepois à cette approche. Les enseignants en souffrent mais en même temps ils adoptent cette

simplification. Elle leur permet de trouver une solution à leurs propres difficultés, même si cela n'est pas satisfaisant pour eux sur le plan éthique. Le travail des psychologues à l'école pourrait être de former les enseignants à la multi-factorialité des difficultés de l'enfant. Cela n'empêche pas de répondre au cas par cas et de dire « attention ne nous engouffrons pas dans la filière handicap ». Il y a des éléments de l'histoire de l'enfant, notamment de l'ordre du traumatisme à interroger avant de parler de handicap. Je sais que vous le faites mais il faudrait que vous soyez plus nombreux tout comme les médecins scolaires. Donc prévention et formation devraient être, à mon avis, la priorité et d'autant plus que le système pervers mis en place fait que l'on exige aujourd'hui des CMPP qu'ils deviennent plateforme, qu'ils viennent au sein de l'école et qu'ils alimentent ce système du tout neuro-développemental. Ce qu'il faut c'est une opposition forte, qui reste à construire dans la transversalité de nos professions.

### Que pensez-vous de cette entrée du soin dans l'école ?

On peut discuter la légitimité de venir au sein de l'école, par commodité pour l'enfant. Je pense que ce serait

**«Ce qui importe c'est la façon dont on peut prendre en compte l'enfant»**

possible à condition qu'il y ait un lieu dédié, bien identifié et séparé,

dans l'école. Par exemple, j'ai des jeunes patients en souffrance pour qui l'infirmerie est un refuge, un lieu très intéressant, c'est un peu comme un pays neutre en cas de guerre. On pourrait concevoir qu'il y ait un lieu en dehors de l'école mais en très proche proximité, un bureau qui marquerait l'indépendance du lieu. On doit aux enfants le respect du secret. Ce n'est pas parce que l'on est enfant que l'on est un objet à découvert même si une

**«On doit aux enfants le respect du secret»**

présence parentale reste utile. Je suis souvent obligé de tenir la position d'un refus de parler de l'enfant car la question du secret partagé reste encore très floue pour beaucoup.

### Avez-vous constaté des évolutions dans les demandes à votre égard ?

En tant que pédopsychiatre je vis une sollicitation énorme avec des demandes de plus en plus urgentes. Je constate le vide sidéral dans lequel se trouvent ces enfants, les RASED avaient aussi un rôle dans le cadre d'une réussite de l'inclusion. Les enfants vont passer par la MDPH, une AESH pour être accompagnés et ils le vivent mal. Des systèmes souples, tel que le RASED, permettent d'éviter que se creuse la difficulté et la souffrance, mais aussi de mettre tout un système en branle qui, entre autres, coûte extrêmement cher à la collectivité.

# Un autre paradigme de la difficulté scolaire



Les dispositifs d'accompagnement des élèves en difficulté sont continuellement mis à mal ces dernières années. Les RASED deviennent trop souvent des coquilles vides. Des postes de psyEN ne sont pas pourvus. Si les dispositifs « plus de maîtres que de classes » avaient pu permettre une prise en charge collective de la difficulté scolaire, leur quasi-suppression sans réelle évaluation au profit des classes dédoublées en éducation prioritaire a mis un frein au travail d'équipe. Depuis 2008, aucune perspective de ré-abondement des RASED n'a été évoquée. De surcroît, les PsyEN subissent le redéploiement des secteurs d'intervention en cas de

vacances de postes. Le gouvernement a fait le choix de mettre en place des dispositifs tels que les EMAS (Equipe mobile d'appui à la scolarisation), qui dépendent de l'ARS (Agence régionale de santé), le PRA (Pôle ressource autisme) sous la tutelle de l'IEN ASH, mais leur intervention est ponctuelle et limitée dans le temps. Elle se résume trop souvent à une liste de préconisations plus descendantes que d'un réel travail de co élaboration.

Parallèlement à ce recul des moyens, les diagnostics de troubles neuro développementaux (TND) ne cessent d'augmenter et imposent un nouveau paradigme de la difficulté scolaire. Si

la définition des TND reste encore floue, ce concept s'est largement imposé dans de nombreux champs, dans le domaine médical comme à l'éducation nationale. Terme valise, il englobe une large palette de caractéristiques toutes déclinées en termes de déficits.

Dès lors, la réponse à ces TND déplace la focale depuis la prévention et la remédiation à dominante pédagogique et/ou relationnelle dans le cadre scolaire vers une prise en charge quasi exclusivement médicale. En dessaisissant les personnels enseignants, spécialisés ou non, et les psychologues de l'éducation nationale d'une approche globale, co-construite avec les familles et les partenaires de soin, ce déplacement tend à essentialiser la difficulté scolaire, à transférer la responsabilité sur l'enfant et sa famille plutôt que la prendre comme un objet sur lequel agir collectivement et collaborativement.

**Pour le SNUipp-FSU, l'école doit permettre de penser en équipe pluri professionnelle l'accompagnement de la difficulté scolaire en termes de prévention et d'adaptation. Elle doit rester un lieu où les apprentissages se font ensemble.**



## Elections professionnelles 2022 : une nouvelle instance pour les psyEN

Depuis 2017 et la création du corps des PsyEN, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU ont défendu fermement l'ensemble de la profession, au sein des CAPA des PsyEN. Qu'il s'agisse des RASED comme des CIO, les élu-es FSU ont systématiquement demandé à l'administration de justifier ses prises de décisions, veillé au respect des barèmes et priorités lors des opérations de mutations, accompagné les recours, dénoncé les conséquences de l'obligation vaccinale... Les délégations FSU ont été les seules à faire le lien avec les CAPD des PE et dénoncé l'oubli de prise en compte de l'avancement. Depuis 2019 et la loi de transformation de la Fonction publique, les CAPA sont réunies pour les recours individuels, pour lesquels la FSU continue à défendre des règles collectives, qui permettent une équité de traitement. Avec la volonté ministérielle de gérer au maximum sans les délégué-es du personnel, la CAPA des psy EN disparaît au profit d'une instance regroupant l'ensemble des personnels du 2nd degré. Voter, c'est dire à l'administration qu'élire des délégué-es du personnel est important. Renforcer la position majoritaire de la FSU, c'est contribuer au rapport de force nécessaire pour obtenir l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, le retour de la transparence et de l'équité de traitement de tous les collègues !

### Psy EN sous contrat ? détaché-e ? intégré-e ? Tout savoir sur les instances pour lesquelles voter :

<https://bit.ly/3VH0gEz>

## Agenda : colloque psy FSU de juin 2023

Les 26 et 27 juin se tiendront dans les locaux du SNUipp-FSU, rue Cabanis à Paris 14ème, le 10ème colloque des Psychologues de la FSU. Ce colloque, organisé par le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SNPES-PJJ-FSU, le SNU Pôle emploi-FSU, le SNUTER-FSU réunira des psychologues de l'éducation nationale, de la protection de la jeunesse, de l'administration pénitentiaire, et de la territoriale.

Le thème des débats sera : « L'autonomie : injonction paradoxale pour les usagers et les professionnels ».

## Ce que le SNUipp-FSU revendique pour les PsyEN-EDA

Le SNUipp-FSU revendique une reconnaissance à part entière de la profession de PsyEN et de nombreuses créations de postes dans des services publics renforcés, permettant à chaque psychologue de déployer toutes ses missions, de prévention, de soutien psychologique, et d'aide au développement dans le respect de la dimension psychique de la personne ainsi que :

- des places aux concours à la hauteur des postes vacants
- le remplacement des congés et le complément des temps partiels
- des secteurs limités à 800 élèves
- des RASED complets
- un mouvement inter et intra académique qui prenne en compte les points en éducation prioritaire et l'ancienneté de service
- un accès à des formations de qualité en lien avec le métier de PsyEN
- des temps d'échanges entre EDA
- un respect des fonctions et du code de déontologie
- des conditions matérielles suffisantes
- un aménagement de la loi du 5 août 2021 sur l'obligation vaccinale




► DIRECTEUR DE PUBLICATION : Guislaine David  
 ► RÉDACTION : Natacha Delahaye, Emmanuelle Koessler, Véronique Osika  
 ► CONCEPTION GRAPHIQUE, RÉALISATION & IMPRESSION : LIMPRIME Encore ► PRIX DU NUMÉRO : 0,80 €

### SNUIPPINFOS

Publication nationale trimestrielle du Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC  
 CPPAP 0924S05288 ISSN 0183-0244 | 128 boulevard Blanqui, 75013 Paris | 01 40 79 50 00 | [snuipp@snuipp.fr](mailto:snuipp@snuipp.fr)